

Séance publique du 25 juillet 2022

Présents: HENX-GREISCHER Andrée, bourgmestre, BOONEN Serge, THOLL Jean-Joseph, échevins, MEYERS Corinne, TOBES Romain, conseillers, DIMMER Martine, secrétaire.

Absents: Excusés : BENDER Maxime, conseiller.

BARTHELEMY Marc, conseiller, a donné une procuration à MEYERS Corinne de voter à sa place.

MICHELS Mike, conseiller, a donné une procuration à TOBES Romain de voter à sa place.

Le Conseil communal,

Vu la demande introduite le 15 juillet 2022 par M. Carlo Nies de Waldbillig tendant à obtenir l'autorisation pour l'assemblage des parcelles inscrites au cadastre sous les numéros 415/2957 et 416, section B de Waldbillig ;

Vu le plan d'assemblage des parcelles joint à la demande ;

Vu l'article 29 de la loi du 28 juillet 2011 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et modifiant

1. la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,
2. la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales,
3. la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles,
4. la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau ;

Vu l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 se rapportant à la publication des règlements ;

Date de l'annonce
publique de la séance

19.07.2022

Date de la convocation
des conseillers

19.07.2022

Point de l'ordre du jour

2022-04-07

Objet

**Demande d'assemblage de
parcelles à Waldbillig**



WALDBËLLEG
COMMUNE DE WALDBILLIG

Après en avoir délibéré conformément à la loi, procède au vote à haute voix,

décide unanimement

de marquer son accord au projet d'assemblage des parcelles inscrites au cadastre sous les numéros 415/2957 et 416, section B de Waldbillig ; selon le plan joint à la demande.

La présente décision sera publiée conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 2016 et sera transmise à Madame le Ministre de l'Intérieur pour sa publication au Mémorial.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

(suivent les signatures.)

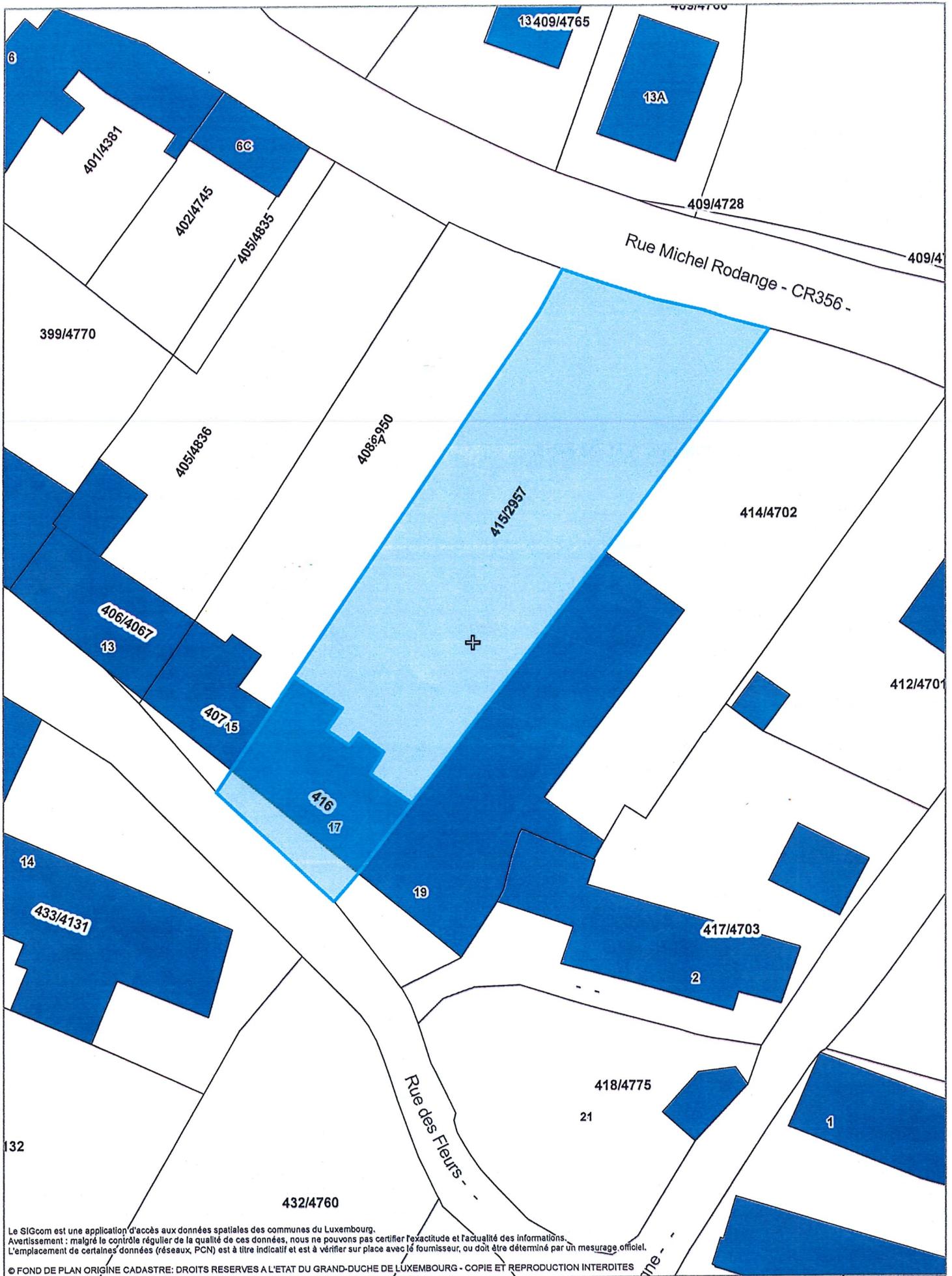
Pour expédition conforme.

Waldbillig, le 5 août 2022

La bourgmestre,

La secrétaire,





Le SIGcom est une application d'accès aux données spatiales des communes du Luxembourg.
 Avertissement : malgré le contrôle régulier de la qualité de ces données, nous ne pouvons pas certifier l'exactitude et l'actualité des informations.
 L'emplacement de certaines données (réseaux, PCN) est à titre indicatif et est à vérifier sur place avec le fournisseur, ou doit être déterminé par un mesurage officiel.
 © FOND DE PLAN ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



Gemeng Waldbëlleg
 Service des batisses –
 1, rue André Hentges
 L-7680 Waldbillig
 837287 27
 batisses@waldbillig.lu

WALB-04-A4-Portrait

Parrnelles 415/2957 et 416



Format: A4 - Portrait
 Echelle: 1:500
 0 0.5 3 4.5 6 7.5 9 10.5 12 13.5 15 m

Filipe Soares

18/07/2022

